

**Syndicat Mixte de Sioule et Morge**

Lieu-dit Monteipdon  
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2025-01-02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 avril à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Effiat sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

**MIS EN LIGNE LE****Date de convocation** : 28 mars 2025**02 MAI 2025****Nombre de membres** : en exercice : 118

Présents : 71 Pouvoirs : 11

Votants : 82 (dont 11 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT-ANGEL) ; Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT-OURS-LES-ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Marc BEAUSOLEIL (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Marie-Andrée BERKES (SAINT-OURS-LES-ROCHES) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT-PARDOUX) ; Michel BOILOT (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Florian CHANET (MONTPENSIER) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT-ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE) ; Gérard COMBEAUD (SAINTE-CHRISTINE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Alain DESNIER (SAINT-HILAIRE-LA-CROIX) ; Dominique DINYTASZ (MENAT) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Sylvie DURANTEL (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE) ; Patrice GIRAUD (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Claude GRENAUT (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE) ; Damien LABBE (SAINTE-CHRISTINE) ; Paul LASSET (SAINT-MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Jean-Claude LEMOINE (SAINT-MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES-COMPS) ; Gilles MAS (SAINT-GENES-DU-RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF-EGLISE) ; Sabine MICHEL (LAPEYROUSE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Etienne ONZON (COMBRONDE) ; Michel PAQUET (SAINT-AGOULIN) ; Julien PERRIN (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Patrick QUINTY (VITRAC) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Bruno RYCKEBUSCH (SAINT-REMY-DE-BLOT) ; Odile SOULIER (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

**Absents ayant donné procuration :**

Fernand ANTUNES (Les Ancizes Comps) ayant donné procuration à Didier MANUBY (Les Ancizes Comps)

Michel AUBIGNAT (Saint Remy de Blot) ayant donné procuration à Bruno RYCKEBUSCH (Saint Remy de Blot)

Mickaël BARE (Charbonnières les Vieilles) ayant donné procuration à Sébastien PORTIER (Charbonnières les Vieilles)

Davy BELLARD (Neuf-Eglise) ayant donné procuration à Gérard MASSON (Neuf-Eglise)

Grégory BONNET (Montcel) ayant donné procuration à Jean-François PORTE (Montcel)

Jérôme BOREL (Servant) ayant donné procuration à Josette MOULY (Servant)

Didier BOURNAT (Moureuil) ayant donné procuration à Dominique PRADEL (Moureuil)

Pierre EVRAIN (Loubeyrat) ayant donné procuration à Sébastien BLANC (Loubeyrat)

Pascal LABBE (Saint Agoulin) ayant donné procuration à Michel PAQUET (Saint Agoulin)

Amélie PEREZ (Châteauneuf les Bains) ayant donné procuration à Jocelyne LELONG (Sautet Besserve)

Jean-Luc PORTE (Jozerand) ayant donné procuration à Marie-Françoise HUBERT (Jozerand)

**Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendu des comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Comité Syndical doit se prononcer sur le CFU 2024 avant le 30 juin 2025.

Monsieur Marc CARRIAS, Vice-Président, présente le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Assainissement Non Collectif qui a été transmis à l'ensemble des délégués.

Le Vice-Président propose au Comité Syndical :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Assainissement Non Collectif défini comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		263 975,13		2 860,36		266 835,51
Opérations de l'exercice	196 097,53	236 059,05	14 000,00	2 860,36	210 097,53	238 919,44
<b>TOTAUX</b>	<b>196 097,53</b>	<b>500 034,19</b>	<b>14 000,00</b>	<b>5 720,76</b>	<b>210 097,53</b>	<b>505 754,95</b>
Résultats de clôture		303 936,66	6 279,24			295 657,42
Restes à réaliser			5 000,00		5 000,00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>196 097,53</b>	<b>500 034,19</b>	<b>19 000,00</b>	<b>5 720,76</b>	<b>215 097,53</b>	<b>505 754,95</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>303 936,66</b>	<b>13 279,24</b>			<b>290 657,42</b>

- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*Cette proposition a reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation du Syndicat de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 27 mars 2025.*

Le Président se retire au moment du vote.

**LE COMITE SYNDICAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, hors de la présence du Président :

- ADOPTE le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Assainissement Non Collectif,
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Fait et délibéré à Effiat,  
Le 05 avril 2025

Le Président,  
Luc CAILLOUX

**ÉTAT DES DÉPENSES ET DES RECETTES ENGAGÉES NON MANDATÉES AU 31/12/23**  
**SYNDICAT MIXTE DE SIouLE ET MORGE : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**Dépenses d'investissement**

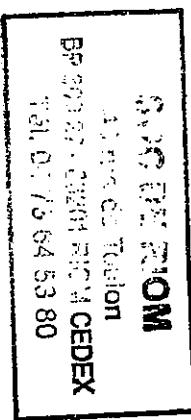
Comptes	Libellés	Prévisions	Réalisations	Annulations	Restes à réaliser
21502	Matiriel d'exploitation - service d'assainissement	2 900,00	0,00	2 900,00	0,00

**Recettes d'investissement**

Comptes	Libellés	Prévisions	Réalisations	Annulations	Restes à réaliser
					0,00

Le comptable public,

Le Président,

L'adjointe au maire de Riom  
 Directrice de l'agence SGC de Riom

Samyne GENESTE  
 Inspectrice des finances publiques